[illegible] COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS

Lundi soir, 28 janvier.

Le marché au coton n'a pas été animé aujourd'hui, mais il s'est traité 7000 balles, sans variation importante.

LOUISIANE ET MISSISSIPPI.

[illegible]

SUCRE—[illegible] Les opérations comprennent [illegible].

MELASSE—Amélioration. Ventes: [illegible] barils à [illegible] cts par le prime et choix.

FARINE—[illegible] barils de superfine à $6 [illegible].

TABAC—[illegible] boucauts, sans changement.

MAIS—Ventes: [illegible] sacs à [illegible] cts @ 72 cts le boisseau.

AVOINE—Ventes: 400 sacs de St-Louis, à [illegible] cts.

FOIN—[illegible] à [illegible] la tonne.

PROVISIONS—Petites transactions de porc mess, à $17 et 100 barils au même prix—[illegible] bacon de plane-côte réduit à 10 cts en lots.

RIZ—100 tierçons, à 5 ¼ cts.

CAFE—Ventes: 1500 sacs de Rio à 11 @ 11¼ c.

WHISKEY—60 barils, rectifié, à 40 cents et [illegible] cts.

CHANGE—Bonne demande. Nous cotons: Sterling, 106 @ 107; France, 5 fr. 30 @ 5 fr. 37½ et Traites sur New York, à soixante jours, 2¼ @ 2¾ pour cent d'escompte. Traites à vue sur New York, ¾ @ ¾ pour cent d'escompte.

FRET—Rien de nouveau.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

LISTE MARITIME,

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés hier.

Navire Chicora, Sawyer, Liverpool. Morrimac, Bray, Boston. Baden, Henley, Anvers. Isaac H Boardman, Cook, Boston. Virgin, Cotter, Boston. Virginian, Kennedy, Baltimore. Barque Susan Clark, Elliott, Boston. Brick Pedro Antonio, Orts, Cadix. Beaver, Nickerson, Marseille. Steamer Anna, Davis, Mobile.

Arrivés hier.

Steamship Charles Morgan, Lowrie, Indianola. Steamship Granada, Griffin, New York via Havane. Barque Grays, Gibson, Bordeaux. Paquet de Sagara, Roca, Barcelone.

BASSIN.

Goëlettes Alert, Kiedler, Lac Maurepas—Emilie, Salsman, Lac Maurepas—L'Etoile, rivière Amite—Critique, Black, rivière Amite—Eolavia, Alexis, rivière Amite—Elodie, Black, rivière Amite—Laura, Hipper, Covington—Joe Stockton, White, Pontchatoula—Charlotte Anna Black, Lac Maurepas—Star, Parker, Ile aux vaisseaux—George, Tchefuncta—Mary Smithine, Daye, Bonfouca—Livingston, Mouette, Tangipahoa—Martha Ann, Philips, Covington—Alcyon, Narcisse, Bonfouca—Mary & Margaret, bayou Battoric—Osceola, Duncan, rivière Amite.

☞ Pour les steamboats voir la partie anglaise.

Memoranda.

Ports des Etats-Unis.

Charleston, 23 janvier—Arrivé, brick Emma Eger, Soubisses, de la Nouvelle-Orléans.

New York, 19 janvier—Arrivés, navire Far West, de la Nlle-Orléans; Toulon, Upsher, do; barque M E Trout, Dean, do. 20, navire Orphan, do. Expédié, 19, barque Col Ledyard, Beckwith, do; 18, arrivé, steamship Cahawba, do. Parti, navire Regulus, do.

Boston, 18 janvier—Arrivés, navire New Orleans; 17, navires Isis, Emma Cushing, M J Colcord et A H Kimball, et brick Daniel Maloney, de la Nlle Orléans; expédié, 18, brick J M [illegible], do.

Philadelphie, 18 janvier—Arrivé, brick Alfred Exall, Braxton, de la Nlle Orléans.

Ports étrangers.

Arrivés de la Nouvelle Orléans—A Liverpool, 31 décembre, Ariel, Delano; Zenobia, Peters; et Ocean Pearl, Chandler. 1er janvier, Cosmo, Loring; 4, Moses Taylor, French; Mauritius; Mariner, Banker et Horatio, Gives; Chancellor, [illegible]—A Brême, 27 décembre, Northampton, Delano—31, Bajah, Cobb—Au Havre, 2 janvier, Highland Chief, Barstow; 3, Alice, Counce. Sagor, 30 décembre, B R Hazeltine, McCarlile; Arkansas, Groves—A Lisbonne, 28, Colchis, Douglass—A Calcutta, 9 novembre, Stephen Glover, Baldrey, (parti de la Nlle Orléans le 5 juin).

Partis pour la Nouvelle-Orléans—Liverpool, 2 janvier, Judah Touro et Henry Cook; 3, Carack; 4, Arthur et Helen McGaw—Du Havre, 3 janvier, Moses Wheeler, Simpson.

Passagers.

Par la barque Grays, de Bordeaux—MM. B. Ferrand, J St Martin, A Dasquil et 14 à l'entrepont.

Chargement de la barque Grays, venant de Bordeaux:

76 caisses sardines, 60 do fruits, 9 do anchois, 2 do fromage, Dunas & Rene—60 barriques vin, 40 caisses conserves, Grasias, Commagère & Co—1 caisse marchandises H McCall—44 barriques vin, Pujol—32 barriques vin, 100 caisses do N. Porlliat & Co—100 caisses fromage, St Cyr—30 caisses fruits, B Talamon—150 caisses vin, Brodon & Schaffer—36 barriques vin, 90 caisses eau de vie, 15 quarts pipes do, K Rocherean & Co—40 pipes eau de vie, Taverne—50 demi pipes eau de vie, 19 quarts do V & E Maignan—27 demi-pipes vinaigre, C Cavaroc—12 barriques et 25 caisses vin O Valeton—39 barriques vin, 9 caisses liqueurs, Ferbos frères—4 caisses chapeaux, Dodesman—203 caisses vin, Promis Aîné & Co—20 barriques et 27 demi do vin, Numa Lacoste—83 barriques et 1460 caisses vin, 40 pipes eau de vie, 75 caisses sardines, R Cahuzac & Co—10 caisses sardines, 2 do anchois, Toutant, Vonard & Bousson—30 barriques vin J St-Martin—20 pipes eau de vie J N Curien—180 barriques, 40 demi do et 60 caisses vin, 27 demi barriques vinaigre, C Cavaroc & Co.

Liste des bateaux à vapeur partant aujourd'hui.

Attakapas	Cérès, Laburthe	Midi
Riv Rouge	Storm, Robb	4 PM
Mobile	Florida, Frost	4 PM
Ocean Springs	Creole, Hutchings	4 PM
Lafourche	Mary Bess, Lyons	5 PM
Louisville	Thos Swan, Andrews	5 PM
Louisville	Empire, Meekin	5 PM
Cincinnati	Madison, Hurd	5 PM
Riv Rouge	Rose, Saliba	5 PM
Louisville	Belle Sheridan, Key	5 PM
Riv Yazoo	Planter, Phelps	5 PM
Vicksburg	Magnolia, Thomasson	5 PM
Vicksburg	Prince, Holmes	5 PM
Port Hudson	Music, Morrison	5 PM
Riv Cumberland	Lebanon, Williamson	5 PM
Riv Rouge	Compromise, Kay	5 PM

STEAMERS TRANSATLANTIQUES.

Départs des Etats-Unis.

Collins	New York	2 février	Liverpool
Cunard	New York	6 février	Liverpool
Collins	New York	9 février	Havre
Cunard	Boston	13 février	Liverpool
Collins	New York	16 février	Liverpool
Washington	New York	16 février	Brême
Cunard	New York	20 février	Liverpool
Cunard	Boston	27 février	Liverpool
Collins	New York	1 mars	Liverpool
Cunard	New York	5 mars	Havre
Arago	New York	8 mars	Liverpool
Cunard	Boston	12 mars	Liverpool
Collins	New York	15 mars	Liverpool
Cunard	New York	19 mars	Liverpool
Hermann	New York	22 mars	Brême
Cunard	Boston	26 mars	Liverpool
Collins	New York	29 mars	Liverpool
Cunard	New York	2 avril	Liverpool
Fulton	New York	5 avril	Havre
Cunard	Boston	9 avril	Liverpool
Collins	New York	12 avril	Liverpool
Cunard	New York	16 avril	Liverpool
Washington	New York	19 avril	Brême
Cunard	Boston	23 avril	Liverpool
Collins	New York	26 avril	Liverpool
Cunard	New York	30 avril	Liverpool
Arago	New York	3 mai	Havre
Cunard	Boston	7 mai	Liverpool
Collins	New York	10 mai	Liverpool
Cunard	New York	14 mai	Liverpool
Hermann	New York	17 mai	Brême
Cunard	Boston	21 mai	Liverpool
Collins	New York	24 mai	Liverpool
Cunard	New York	28 mai	Liverpool
Fulton	New York	31 mai	Havre

Plantes d'agrément, Arbres à fruit, et GRAINES DE JARDINAGE.

T. BACHELIER,

Pépiniériste, horticulteur et fleuriste, ancien élève et aide botaniste du Jardin des Plantes de Paris, et adjoint-directeur du jardin modèle de Rouen,

VIENT de recevoir par le steamer North Star, et par le navire Saint-Paul, une grande et splendide collection de camelias en fleurs, blancs et de couleurs variées, de premier choix; ainsi que des tubéroses de dahlias des plus belles espèces. Plus: 25,000 griffes d'asperges de Hollande, fortes et toutes fraîches.

Il a aussi toujours en magasin, une immense quantité de graines de jardinage des meilleurs cultures du Nord, de France et d'Allemagne, [illegible] avoir éprouvées lui-même, mais aux prix courants [illegible].

Bonnes aux ventes en gros, ou aux pratiques [illegible].

Entrepôt et magasin, Nos. 28 et 30, rue des Ursulines, Nouvelle-Orléans. 16 janv—1m

A la vente Remontable DES BELLES PLANTES, DE FLEURS ET DE FRUITS,

Rue de Chartres, No 28, à côté du superbe magasin de M. Piffet, connu depuis si longtemps.

BOUARD, horticulteur

A Versailles, près Paris, et succursale à Marseille,

A l'honneur d'annoncer aux dames et aux amateurs qu'il vient d'arriver de France avec une belle collection de plantes, de fleurs et de fruits: camélias, magnolias, rhododendrons, pivoines en arbres, azalées, et la plus riche collection de rosiers greffés et non greffés. Aussi un choix d'arbres à fruits tels que: poiriers, pommiers, pruniers, cerisiers, vignes, framboisiers perpétuels et d'autres espèces, oignons, bulbes à fleurs, graines de fleurs et graines potagères, et une infinité d'autres plantes dont le détail serait trop long.

Les personnes qui voudront l'honorer de leur confiance seront satisfaites. On se charge des emballages pour tous les pays, gratis. Les catalogues seront délivrés rue de Chartres, No 28.

16 janv—20f

AU CAMELIA FLEURI. HORTICULTURE FRANÇAISE,

7, rue St-Charles, près l'hôtel St-Charles.

Le sieur BALMAIN, horticulteur-fleuriste français, d'Angers, membre de plusieurs sociétés d'horticulture, a l'honneur d'annoncer aux dames et messieurs de cette ville qu'il arrive directement de France avec une belle collection de plantes à fleurs et à fruits, tout ce qu'il y a de plus nouveau, tels que camelias, magnolias, rhododendrons, pivoines en arbres, azalées, [illegible], rosiers greffés, [illegible], poiriers pour arbres fruitiers de toutes espèces, graines de fleurs et potagères, [illegible]. Le tout sera vendu à des prix très modérés.

Nota—Un beau choix de jacinthes de Hollande, tulipes, jonquilles, arrivé par le dernier steamer de France. Ses articles sont garantis pour la qualité, choix et pour ce qu'il sera vendu. On garantit toutes les commandes pour l'emballage. Catalogues gratis.

8, rue de Chartres, près Canal.

A LA REINE DES FLEURS PLANTES—PLANTES

Importées par les derniers arrivages d'Europe.

V. LEYDET, fleuriste [illegible] à Angers (France) et successeur à Alger (Afrique), a l'honneur d'informer le public et les amateurs et les dames particulièrement, qu'il vient d'arriver à la Nouvelle-Orléans avec un grand et riche assortiment de plantes les plus rares qu'il soit possible de désirer, telles que végétaux à fleurs et à fruits, camélias, [illegible], orangers, [illegible], rosiers, [illegible]. Le tout aux prix les plus modérés.

[illegible]

Hotel Veranda Court.

M [illegible]

S [illegible] R CAHUZAC & Co, 30 Vieille Levée

SPECTACLES.

Théâtre d'Orléans.

Mardi, 29 janvier 1856.

Les [illegible] opéra en [illegible].

Les portes s'ouvriront à 7 heures.

Théâtre St-Charles.

Mardi soir, 29 janvier 1856.

Cinquième représentation de la troupe anglaise d'opéra, de Pyne et Harrison — BOHEMIAN GIRL [illegible].

Théâtre de la Gaieté.

AUJOURD'HUI,

Dernière représentation d'ABAL ou [illegible] FANT D'EBRAM, spectacle avec les magnifiques décors [illegible] mystères d'Isis, des tableaux mythologiques, des peintures religieuses, le [illegible].

Nouveau—Au bénéfice de Mlle Agnes Robertson. Un nouveau drame fondé sur l'histoire de THE [illegible] GUS DEFENDER, intitulé la GROTTE DE CAL[illegible] dans lequel paraîtront les 20 anciens [illegible] Kauen.

Théâtre Pelican.

Les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedis soirs. SPECTACLE EXTRA—POSITIVEMENT LA DERNIERE SEMAINE.

La Merveilleuse Troupe Parisienne Comique de Singes, Chiens et Chèvres savants de

SIGNOR DONNETTI.

Il y aura en outre le DIORAMA, se composant des principaux chefs-d'œuvre, clairs de lune et d'eau, UNE EXPLOSION TERRIBLE DU MONT VESUVE—Mme Von Spingelin

Étonnera tous les spectateurs en passant avec un bandeau sur les yeux, le fil dans le trou d'une aiguille et en tournant avec la rapidité de l'éclair.

☞ Pour plus amples détails, voir les petites affiches.

☞ Les portes s'ouvriront à 7 heures et le spectacle commencera à 7 heures et demie précises.

☞ Prix d'entrée: Loges et parquets, 75 cts.; secondes, 25 cts.; loges de gens de couleur, 50 cts.; enfants, au-dessous de 12 ans, aux premières, 25cts.

☞ On peut arrêter des loges, au contrôle, tous les jours, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

☞ Il y aura, SAMEDI 2, une Grande Représentation à 1 HEURE de l'après-midi.

28 janv 8

UN PRODIGE.

Le plus gros enfant du monde, AU MUSEE DE VANNUCHI.

Le plus gros enfant du monde est maintenant au Musée de Vannuchi, No 107, rue St-Charles. Il n'a que dix-huit mois et pèse quatre vingt-sept livres.

Il y a douze pouces entre ses oreilles. La circonférence de ses épaules est de 3 pieds 5 pouces; celle de sa taille, de 3 pouces; celle de ses jambes, de 20 pouces; celle de ses mollets, de 14 pouces.

Afin que le public soit convaincu que ce n'est pas du charlatanisme, voici le certificat de quelques-uns des citoyens les plus distingués du comté Jasper, (Miss) où l'enfant est né et où ses parents sont bien connus.

Paulding, comté Jasper, 16 juin 1855.

Les soussignés déclarent qu'ils connaissent M. et Mme Cox depuis plusieurs années et ajoutent foi à tout ce qu'ils disent de leur enfant.

John S. Murphy, W. H. Edmondson, J. S. Shannon, Jesse Hyde, Thomas R. Gowan, James A. Chapman, N. McKinstry, S. R. Adams, Solomon Myer, F. H. Cato.

On peut voir cet enfant extraordinaire de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, et de 5 heures à 9 heures du soir. 25jan

CONCERTS CLASSIQUES DE M. G. COLLIGNON.

M. G. COLLIGNON a l'honneur d'annoncer au public qu'à la demande d'un grand nombre de souscripteurs, il a remis le deuxième concert de la soirée à VENDREDI, 8 février prochain, et qu'au lieu du Lyceum Hall, il a retenu la salle des Odd Fellows pour les autres concerts. Les programmes seront publiés en temps opportun.

Le prix de la souscription est de $20. Chaque souscripteur a droit à 3 billets pour chaque concert.

Les souscripteurs qui désireraient avoir plus de billets peuvent en obtenir en s'adressant à M. Ruffier, au contrôle du théâtre d'Orléans, ou à la salle, le soir du concert.

Un plan de la salle est déposé au magasin de musique de M. Hewitt, rue du Camp. Les souscripteurs qui voudraient retenir des sièges seront priés de s'adresser à M. Hewitt, la veille du concert. 24j

Musée du Col. Wood.

MERVEILLES VIVANTES!

CE musée est établi dans la magnifique salle No 18, RUE St-CHARLES,

En face de la Banque du Sud, Nouvelle-Orléans.

L'enfant Emma et sa mère, Mme Cloffutia, la plus grande merveille du siècle, qui a excité l'admiration de tous ceux qui l'ont vue en Suisse, en France, en Angleterre et aux Etats-Unis, Mme Cloffutia restera plusieurs jours au Musée.

La géante américaine. Mlle Sylva Hardy, de Wilton, comté Franklin (Maine). Elle a près de huit pieds et pèse 381 livres. Il lui faut 154 yardes trois quarts d'étoffe ordinaire pour faire un vêtement complet.

Le Chanteur suisse, un jeune homme qui possède à un suprême degré la faculté d'imiter les sons.

☞ Les portes sont ouvertes de 9 heures et demie du matin à 3 heures de l'après-midi, et de 6 à 9 heures et demie du soir.

☞ Prix d'entrée: 25 cts. Les enfants et les domestiques paieront moitié prix. 10 janv

Théâtre d'Orléans.

BALS MASQUÉS DE SOCIÉTÉ.

MR. RUFFIER informe respectueusement les souscripteurs et les personnes invitées aux Bals Masqués de Société, que les deux derniers Bals de la série auront lieu:

L'un le MERCREDI, 23 Janvier

L'autre le MERCREDI, 30 Janvier

☞ Les portes seront ouvertes à 8 heures; les Bals commenceront à 9 heures précises. 19 janv

MAGNIFIQUE SPECTACLE DU MUSÉE AMERICAIN DE VANUCCHI, NO 107, RUE ST CHARLES,

MONS. ADONIS, le célèbre prestidigitateur français, est engagé au Musée et donne tous les SOIRS les

Grandes soirées magiques.

La collection de STATUES DE CIRE qui compose le groupe de la Cène, les puissances belligérantes de l'Europe et leurs généraux, les citoyens distingués des Etats-Unis, et une des belles qu'il y ait ici ou en Europe.

M. Adonis donne des représentations dans la soirée. On remarque dans la collection du Musée, deux magnifiques tableaux. Le premier représente

La bataille de 8 janvier,

La prise de Sébastopol.

On verra également un Ourang Outang vivant, le plus beau qu'il y ait aux Etats-Unis.

☞ Prix d'entrée: —50 cents. Moitié prix pour les enfants. 8 jan

Théâtre d'Orléans.

Bals masqués de société.

La série de Bals masqués de Société qui seront donnés au Théâtre d'Orléans auront lieu comme suit:

Le 1er, lundi, 24 décembre 1855.
Le 2e, jeudi, 10 janvier 1856.
Le 3e, mardi, 15 janvier 1856.
Le 4e, mercredi, 23 janvier 1856.
Le 5e, mercredi, 30 janvier 1856.

Ces Bals seront sous la direction des Messieurs dont les noms suivent:

Dr L. Labatut,	*Jules Bolly,
*Adolphe Schreiber,	G. S. Gottschalk,
*O. Voorhies,	Bm O'Connell,
*Lucien Charvet,	*Alfred Corau,
Oscar Gaillard,	Carl Weysham,
O. Dupré,	Henry Lesement.

Une copie des règlements adoptés par les commissaires des bals sera fournie aux souscripteurs et aux personnes invitées. Ces règlements seront mis en force dans toutes les circonstances.

Les messieurs qui désireront souscrire à ces bals sont priés de remettre leur application à M. Ruffier, au bureau du Théâtre.

Les souscripteurs qui désireraient obtenir des billets d'invitation devront remettre leurs listes au bureau afin qu'elles soient présentées au comité d'invitation et d'admission.

*Comité d'invitation et d'admission. 13 déc—30

Salle des Odd Fellows.

Bal masqué et de société donné par les jeunes gens.

Une série de bals sera donnée à la Salle des Odd Fellows, comme suit:

1er bal de série	vendredi,	14 décembre 1855
2e "	lundi,	31 "
3e "	vendredi,	18 janvier 1856
4e "	mardi gras	5 février

DIRECTEURS.

P. E. Bertinsor,	W. H. Slack,
E. L. Aubert,	J. F. Planchard,
F. F. Trinchard,	W. C. Wilson,
Thos. Thomas,	James Taylor,
J. B. Prados	A. C. Smith,
L. R. Lorene,	J. L. McLeans.

Les messieurs qui désirent se procurer des billets d'invitation pour les dames, sont priés de donner leurs noms et leurs résidences au comité. Les directeurs se réuniront tous les mercredis soir, à 7 heures, au bureau.

Aucune dame ne sera admise sans un billet d'invitation approuvé par les Directeurs.

Les billets de souscription sont limités. On ne peut s'en procurer qu'en s'adressant au secrétaire, au bureau.

Toutes les personnes masquées devront se démasquer avant d'entrer dans la salle.

Il ne sera émis aucun billet d'invitation après la dernière réunion des Directeurs, avant chaque bal. La règle est positive.

Les messieurs qui désirent souscrire à ces bals, sont priés de s'adresser au secrétaire.

On ne pourra positivement pas acheter des billets le soir du bal. 30 nov

LE GYMNASE TIR AU PISTOLET ET SALON D'ESCRIME, DE BOPER.

No 19 rue Perdido No 19

☞ Sera ouvert LUNDI, 22 octobre. Heures de leçons: de 6 heures du matin à 10 heures du soir, excepté les dimanches.

Il y a une salle pour chaque département.

Le professeur HILDET, du gymnase de Berlin, est chargé de donner des leçons de gymnase.

22 oct—5m

Costumes pour bals masqués et de fantaisie.

112, rue Conti, entre Dauphine et Bourbon.

Mme GROUX, (de Paris,)

Costumière de Paris.

Informe respectueusement ses clients et le public en général, qu'ayant considérablement augmenté son fond par des importations de Paris, ses récentes, elle est prête maintenant à fournir toute espèce de costumes les plus complets et les plus élégants, DOMINOS, MASQUES, etc., etc. Son assortiment est le plus grand et le plus varié de la ville. Il comprend la dernière nouveauté à chaque saison, le choix, la qualité, le style, les modes de réduire. Ses prix sont fort modérés.

☞ Madame GROUX a en outre un choix superbe [illegible] réservé pour les dames.

Elle fait les costumes sur commande, dans le plus bref délai. 6 nov

Costumes, masques et dominos.

AUX SOUSCRIPTEURS DE LA REINE,

Madame LUSSAN,

No 162, rue Royale, entre Conti et St Louis,

A L'HONNEUR d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir de France un magnifique assortiment de costumes pour bals masqués, de toutes sortes de tous genres, Louis XIII, XIV et XV, espagnol, turc, grec, [illegible], arlequin, polichinelle, paillasse, débardeur, [illegible]. Elle a aussi un joli assortiment de dominos, masques, [illegible].

☞ [illegible]

SALAISONS—[illegible] caisses olives meslines, capres, [illegible] huile et au vinaigre, [illegible] en débarquement du navire [illegible] venant de Marseille et à vendre par PAUL JOSE FILS & co.

[illegible] St Louis

500 [illegible] huile d'olive, [illegible] caisses sardines, [illegible] caisses thons, [illegible] barils vin de Malaga, [illegible].

A vendre par J & J TARDOS, 28 nov 31 Vieille Levée.

E [illegible] barriques vin pour famille, [illegible]

A vendre par [illegible] V. [illegible] & co

[illegible]

LIGNES DE PAQUEBOTS.

[illegible] la voie de [illegible] wharf [illegible] New-York [illegible].

ARMSTRONG, HARRIS & Co, Agents.

LIGNE DE CALIFORNIE, *Par la voie de la Havane, d'Aspinwall et de Panama.*

[illegible] des Etats-Unis, GRANADA [illegible] partira [illegible] MARDI, 5 février, à 10 heures A. M. précises [illegible] la traversée [illegible] GOLDEN GATE.

Le chemin de fer de Panama est maintenant ouvert d'un océan à l'autre, et le trajet se fait en quatre heures. Ce steamship [illegible] par la voie de la Havane, [illegible].

On peut se procurer des billets [illegible] au bureau de

ARMSTRONG, HARRIS & Co, Agents,

28jan 42, rue Natchez, près Camp.

Réduction de prix.

Passages de chambre pour New-York—$60.

DEUX FOIS PAR SEMAINE.

Ligne de la Malle des Etats-Unis,

SOUTHERNER, 1000 tonneaux, capitaine C. B. Ludlow; AUGUSTA, 1200 do do Thos. Lyon; FLORIDA, 1300 do do M. S. Woodhull; ALABAMA, 1300 do do G. R. Schenck.

PARTIMONT DE SAVANNAH

—TOUS LES MERCREDIS ET SAMEDIS.—

Ce sont les navires les plus grands et les plus beaux de la côte, et il n'y en a pas qui les égalent pour ce qui concerne la rapidité, la sécurité et le confort. Ils font le voyage en cinquante [illegible] heures, et ont des aménagements [illegible]. Les chambres sont [illegible] possibles pour un voyage à New-York.

Chambres .... $30.
Entrepont .... $8.

Agents: PADELFORD, FAY & Co, à Savannah, SAML L. MITCHELL, 13, Broadway New-York.

POUR GENES—La barque américaine de première classe, C. D. CARVER, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour balance du fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & co, ou à CREEVY & FARWELL. 26 jan

POUR LE HAVRE—Le navire américain de première classe MARATHON, capitaine Tyler, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret de 300 balles de coton, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co, ou à CREEVY & FARWELL. 26 jan

POUR MARSEILLE—Le navire américain de première classe KATE SWEETLAND, capitaine Bartlett, ayant presque tout son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret de 300 balles de coton ou l'équivalent, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co, ou à CREEVY & FARWELL. 26 jan

Pour Brême—Le navire brêmois GEORGE, de première classe et fin voilier, capitaine Koborst, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour balance de fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co, ou à MEYER MUNNING & Co.

Pour passage, ayant de beaux emménagements pour passagers de chambre et d'entrepont, s'adresser au capitaine à bord, Quatrième District. 17 janv

POUR LIVERPOOL—Le navire de première classe EDW. JOHNSON, capitaine Lloyds, est maintenant en chargement, et partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co. 11 jan

POUR LE HAVRE—Passage seulement—Le navire américain de première classe et fin voilier LEXINGTON, capitaine Stets, ayant tout son chargement engagé, partira positivement mardi prochain. Pour passage, dans la cabine ou dans l'entrepont, ayant de beaux aménagements, s'adresser à BAXTER, LOVELL & co. 11 jan

POUR GENES—Le navire américain de première classe et fin voilier MILWAUKIE, capitaine Soule, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret de 300 balles de coton, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co. 11jan

POUR LIVERPOOL—Le navire américain de première classe et fin voilier JAMES E. KELLER, capitaine Allen, prend en ce moment un chargement et partira incessamment. Pour fort fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co. 9jan

POUR BREME—Le navire américain de première classe et bon voilier R. JACOBS, capitaine James Henderson, ayant presque tout son chargement engagé, partira incessamment. Pour balance de fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co. 9jan

Pour la Havane—Le brick fin voilier WM. CLARK, capitaine S. W. Simpson, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira le plus tôt possible. Pour la balance de fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à R CAHUZAC & Co, 30, Vieille Levée. 5 janv

POUR BREME—Le navire Brêmois OLBERS, de première classe et très fin voilier, capitaine Fechter, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment, pour balance de fret ou passage, s'adresser à BAXTER, LOVELL & co. ou à MEYER, MUMMY & co. 7 janv

Pour le Havre—Le paquebot régulier américain, de première classe, MULHOUSE, capitaine Shipman, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour balance du fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co. 5 janv

Pour le Havre—Le navire de première classe et fin voilier LEMUEL DYER, capitaine Bodewald, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour balance de fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & co. 31 déc

POUR LE HAVRE—Le beau navire américain de première classe et fin voilier Star Purrington, capitaine Hinckley, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à BAXTER, LOVELL & co. 26 déc

POUR LIVERPOOL—Le navire de 1ère classe MARIA GREENLEAF, capt. Merryman, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret de 500 balles de coton, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co. 27déc

POUR ANVERS—Le paquebot de 1ère classe BADEN, capt. Henly, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret s'adresser à BAXTER, LOVELL & co. 27déc

POUR LIVERPOOL—Le navire de 1ère classe Chs S. PENNELL, capt. Melcher, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & co. 27déc

POUR ANVERS—Le navire américain de première classe et fin voilier MOUNTAINEER, capitaine Nelson, ayant presque tout son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret de 200 balles de coton, s'adresser à BAXTER, LOVELL & co. 18déc

Thomas C. Payan & Co,

Fabricants, marchands en gros et en détail de vêtements de mode.

No 74, rue du Canal, entre les rues de Chartres et Vieille-Levée.

Magasin à New-York, 16, Murray street, entre Broadway et Church.—Fabrique Nos 309 et 311 Broad street, Newark, New-Jersey.

ONT reçu par les steamers Crescent City, Granada, Black Warrior et Cahawba et recevront par chaque arrivage de ces steamers, les marchandises suivantes de saison qu'ils vendront à très bas prix et qui ont été fabriquées expressément pour ce marché, savoir:

Habits—Paletots genre de sortie et redingottes, ainsi que pardessus, habits de bal, un magnifique assortiment d'habits de soirée d'un nouveau genre, Talmas, manteaux de sortie, Basquines, nouveaux genres.

Draps et casimirs—Drap et casimir français, anglais, belges, allemands et américains, noirs, bleus, bruns, verts, orange, gris mélangé, mélange à la Raglan.

Pantalons—Drap noir et bleu, satin laine, vert, mélange, à coton, uni et à carreaux, mélange noir et toutes sortes de couleurs et de genres de casimir français, anglais et américains.

Gilets de dessous—Gilets de dessous casimir noir, bleu, mélange et de fantaisie, cachemire d'été de fantaisie et à dessins, velours, satin noir et de couleur, soie noire et à dessins, soie noire et blanche, Marseilles blanc, soie noire et fantaisie, mérinos noir et bombazine, Florentine, Baratheas Florentine et Barathea.

Marchandises de Plantations:

Paletots en couvertures bleus et de fantaisie, tous genres et toutes couleurs; 1500 douzaines habillements de linsey, de kersey gris et bleu; chemises de flanelle rouge, grise et blanche; 500 douzaines de chemises Hickory à raies, première qualité; 400 douzaines do, seconde qualité; 700 douzaines de chemises de plaques, chemises et caleçons mollets blanc et écru; caleçons coton blanc et écru, croisé à coul; pardessus et jambières en caoutchouc; 1200 douzaines chemises coton et devants de toile de 50 à 837 la douzaine; chemises coton et écru et chemises, devants, français, patentés, importés expressément pour notre fabrique. Un assortiment de chemises anglais et pareil français.

Un assortiment complet de lingerie pour hommes; un assortiment de vêtements et de chemises pour jeunes gens et enfants. Les planteurs et les marchands de la ville et de la campagne trouveront dans leur intérêt de visiter notre établissement avant d'aller ailleurs. 30no

AUX NEGOCIANTS.

F. DUREL & Co., 37 rue de Chartres,

VIENNENT de recevoir par le steamer Granada de New York, un grand assortiment de Livres blancs, consistant en: grands livres, journaux, brouillards, livres de caisse, livres de factures, livres d'ordres, livres d'enregistrement, [illegible], et sont faits des meilleures papiers anglais et américains, reliés et de reliure simple, plumes et extra.

Ayant un grand établissement de reliures nous ferons à ordres des livres en blanc, rayés, reliés et réglés selon les modèles et à des prix très modérés.

Nous avons toujours en magasin tous les articles de bureau nécessaires aux hommes d'affaires.

F. DUREL & Co., 31déc 37, rue de Chartres

RESTAURANT DES ETATS-UNIS,

Rue Commune, 89, entre St-Charles et Camp.

MM. Pine & Lévêque

Ont l'honneur d'informer le public qu'ils viennent d'ouvrir à l'endroit ci-dessus un grand Restaurant A L'INSTAR DE PARIS. Les propriétaires de ce nouvel établissement ne négligeront rien pour atteindre le but qu'ils se proposent, et les gourmets seront certains d'y trouver toujours les mets les plus recherchés comme les vins les plus exquis. Les prix seront néanmoins très modérés.

L'ouverture du Restaurant aura lieu samedi le 12 janvier.

P. S.—Indépendamment du grand salon, il y a des salons particuliers pour familles ou amis. 16jan—1m

EN débarquement du navire Geo Patten, de Marseille:

30 barriques vin rouge Bergasse, 400 paniers huile grandes bouteilles de Plagnol vérit. 100 do do demi do do do, 100 caisses vermouth de Noilly, 25 do vin Muscat de Lunel et Frontignan, 20 do absinthe de E Pernod, 100 do salaisons assorties, olives Verdales, câpres, cornichons, anchois à l'huile &c. &c.

A vendre par NUMA LACOSTE & Co, 17jan 167 rue Royale

EN débarquement du navire Hanse, de Bordeaux: 20 quarts cognac de la marque E Genety, 50 barils vinaigre de vin blanc, à vendre par NUMA LACOSTE & Co, 17jan 167 rue Royale

EN débarquement du navire Lebanon: 50 paniers champagne Heidsick & Co, 75 caisses sardines à l'huile de 100¼ boîte chaque, à vendre par NUMA LACOSTE & Co, 17jan 167 rue Royale

FRUITS AU JUS ET A L'EAU-DE-VIE: 150 caisses fruits au jus de Toyonnensaux, 100 do de prunes à l'eau-de-vie, 75 do pêches do. A vendre par NUMA LACOSTE & Co, 17jan 167 rue Royale

BOUTEILLES VIDES—150 paniers bouteilles vides 32 onces, à vendre par NUMA LACOSTE & Co, 17jan 167 rue Royale

GARANTIE AVEC SECURITE. Manufacture de Plaqué

[illegible]

150, RUE DE CHARTRES,

C. BOUTTE,

[illegible]

[illegible] 27 janv 8, rue Bourbon

INSTITUTION G. BOYER, 105, RUE CONTI, ENTRE DAUPHINE ET BOURGOGNE

M. G. BOYER, fondateur de cette institution, la plus ancienne de la Nouvelle-Orléans, fait ses remerciements à la confiance des familles. L'institution établie dans un quartier central, occupe un local vaste et aéré.

L'étude du Français occupe la première ligne et se trouve mêlé à toutes les autres études. [illegible]

[illegible]

Le collège admet les élèves à quelque âge qu'ils soient arrivés. Ils pourront suivre le cours de sciences [illegible].

Les bateaux du collège sont vastes et aérés. Le pensionnat [illegible] Il y a un grand nombre d'autres chambres disposées [illegible] pour les pensionnaires.

[illegible] grande cour bien entourée où les élèves pourront s'exercer à l'aise.

PRIX:

Pour la 1ère classe,	$6 00 par mois
2e, 3me et 4me classe,	5 00
5e et 6e classe,	4 00
Pension, (payable d'avance par trimestre)	$30

Les livres, les plumes, papier, &c., les leçons de dessin, de musique, de peinture et les langues étrangères seront à la charge des parents.

Pour plus amples détails, s'adresser au président au collège. 11 déc

INSTITUTION JEFFERSON, 58, rue Bourbon—Dirigée par J. G. LORD.

L'Enseignement dans cette institution est [illegible] éducation générale et très étendue. Les élèves y sont préparés [illegible] les cours de langues [illegible].

[illegible]

Branches d'instruction:

Anglais, français, espagnol, grec, latin, mathématiques, histoire et géographie, éléments des sciences naturelles, éléments de commerce, tenue des livres.

Conditions:

Pensionnaires	$4, 10 par mois
Demi pension	15 par mois
Pension	25 payable d'avance et par trimestre

[illegible]

Nota—Engagement: il n'est pas fait de déduction pour les absences; un mois commencé est dû en entier; les honoraires sont l'objet d'un compte à part.

L'institution est ouverte [illegible] depuis 8 heures du matin à 2 heures de l'après-midi et de 4 heures à [illegible]. 11sept—1an

INSTITUTION JEFFERSON,

56, rue Bourbon—Dirigée par J. G. LORD.

L'Enseignement dans cette institution est [illegible].

[illegible]

Conditions:

Pensionnaires	$25 par mois
Demi-pensionnaires	16 par mois
[illegible]	8 par mois
[illegible]	8 par mois
[illegible]	10 par mois

[illegible]

Cours payés à part:

Le Latin et le Grec	$ 2 par mois
L'Espagnol, l'Allemand ou le Dessin	4 par mois
La musique	10 par mois
La danse	6 par mois
L'escrime	— par mois

[illegible] 3 sep—1an

COLLEGE AUDUBON,

Encoignure Bourgogne et du Maine,

Dirigé par S. Rouen.

LE plan des études embrasse le Latin, le Grec l'Espagnol, l'Allemand, et toutes les branches d'un enseignement complet en Anglais et en Français: les Mathématiques, la Rhétorique, l'Histoire, la Géographie, la Tenue des livres, la Calligraphie, &c. &c.

Le personnel du collège répondra toujours au nombre des élèves.

M. J. M. Dapouilly architecte, est chargé du cours de dessin linéaire appliqué aux constructions, aux machines, à l'arpentage avec le paysage et la perspective sans augmentation de prix pour les élèves du collège.

CONDITIONS:

Pensionnaires $ 25 payables d'avance par trimestre. Demi pensionnaires $ 15. Classes supérieures $ 10 par mois, Classes intermédiaires $ 8. Classes élémentaires $ 6. Classes primaires $ 4. Bed et Bedding $ 5 par an.

L'Allemand, les arts d'agréments et les fournitures sont payés à part.

Les classes sont ouvertes toute l'année, de 8 1/2 du matin à 3 heures, et de 4 1/2 à 7 heures de l'après midi.

Les améliorations, qui viennent d'être faites au local permettent de recevoir un plus grand nombre de pensionnaires et d'externes. 10a

SOUTHERN INSTITUTE.

Pensionnat et Externat pour les deux Sexes.

Dirigé par MM. BOURSIER & JEGOU, 124, rue Conti.

LES Directeurs de cet établissement ont l'honneur d'informer les parents de leurs élèves et les amis de l'institution, que leur première soirée Littéraire et Musicale aura lieu au commencement du mois de février 1856. Ils invitent en conséquence les parents qui désirent que leurs enfants y prennent part, à ne pas manquer de les leur renvoyer assidûment à l'ouverture des classes fixée au 2 janvier prochain.

M. Boursier, administrateur de l'institution, se trouvant chargé, dans l'après-midi, d'un cours d'éducation pratique et de chimie, prie les personnes qui voudraient lui parler, de préférence le matin de 9 heures à midi.

Nota—MM. Bourrier et Jegou saisissent avec empressement cette occasion pour exprimer de nouveau aux familles leur vive reconnaissance du bienveillant patronage dont ils n'ont cessé de les honorer et auquel ils doivent en partie l'état florissant où se trouve aujourd'hui leur établissement, qui est aujourd'hui l'une des plus importantes de la Nouvelle-Orléans.

27déc—1me—v et e

A. HERNANDEZ, MAGASIN DE CIGARES, *NE PLUS ULTRA.*

No 50, rue St-Charles, encoignure Gravier

NOUVELLE-ORLEANS.

En gros et en détail.

Importation directe de cigares de la Havane.

TOUJOURS en main un grand assortiment choisi des marques les plus estimées de cigares de la Havane, cigarettes, tabac à priser de Virginie, tabac à priser de Ferrique, tabac à fumer, turc, caporal et Maryland, pipes, etc. à vendre en quantités à la convenance des acheteurs, les marques suivantes: Figaro, Partagas, Cabanas, Legues, Imitaldad, Sol, Washington, Cervantes, Ingenuidad, Nicotiana, Flor de la Habana, Cuatreva, Monte Christo, Nueva Empresa, Designio, de tous les genres et de toutes grandeurs. 31 déc—1 mois

PHOTOGRAPHIE.

Salon de Jacobs, 93 rue du Camp,

DAGUERREOTYPES, AMBROTYPES, &c.

JACOBS invite respectueusement les admirateurs de la Photographie à venir visiter son établissement. Il n'est constamment appliqué depuis la fin de l'été, à se perfectionner dans son art, et dans ce but, il a fait venir de Paris [illegible] les progrès les plus avancés [illegible]. Il est prêt à faire des portraits de grandeur naturelle [illegible].

☞ M. Jacobs donne des leçons à des conditions avantageuses. 17 oct—6m

J. CASSEGRAIN,

Ancienne Maison Taylor, rue St-Charles, 77,

A l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public en général qu'il vient de recevoir du Havre un assortiment de chemises de toile très fine, à la dernière mode, ainsi que:

Velours couleur pour gilets;
Satin couleur et noir do. do.;
Drap et casimir noir; casimir couleur pour pantalons;
Drap en couleur de toutes nuances pour redingotes;
Elredin noir et couleur pour surtouts et paletots;
Casimir noir façonné, pour pantalons.

Poupées! Poupées!!

A. BARBAUD,

49 rue de Chartres,

VIENT de recevoir de France et d'Allemagne un riche assortiment de—

Poupées nues et habillées,
Boîtes à ouvrages, et vides,
do de toilettes, papier mâché,
Cabas garnis pour enfant et pour dame,
Garnitures de toilette, riches,
Vases porcelaines toutes grandeurs,
Boîtes à poudre forme ananas, avec flacons,
Service métal anglais pour enfant,
do, porcelaine et fer batte,
Boutons, mosaïques, armoires, jeux de patience et de constructions, [illegible], porcelaine fantaisie et une infinité de jouets en tout genre.

Il a aussi reçu un nouveau choix de garnitures et de rubans. 17déc A BARRAUD

SARDINES à l'huile—40 caisses 100¼ boîtes chaque de la marque Jh Peneau de Nantes, en débarquement du navire Protecteur, venant de Bordeaux, à vendre par FREAU & COUTURE, 8 janv 31 & 33 rue Gravier

SARDINES à l'huile—40 caisses de 100 ½ boîte chaque, de la marque Jh Peneau, Nantes, en magasin et à vendre par FREAU & COUTURIE, 8 déc 31 et 33, rue Gravier

G. F. DELAMARRE a l'honneur de prévenir ses clients et le public en général, qu'il a cédé son établissement à P A Letourneur, qu'il recommande à leur bienveillant patronage.

P. A. LETOURNEUR,

Successeur de L. F. Delamarre,

No 36, rue de la Douane,

Fabrique toute espèce de travaux en zinc, plomb, cuivre, ferblanc et tôle, pour bâtiments, et ustensiles de ménage en zinc, baignoires, bains de siège et bassins de toutes formes, dalles, tuyaux et couvertures, réservoirs en zinc [illegible], et à douche, garde-robes et lavabos, installations de tuyaux, plomb pour conduits, etc.

Appareils distillatoires en cuivre et travaux pour plantations.

☞ P. A. LETOURNEUR prévient les personnes qui voudraient avoir de l'EAU LIMPIDE qu'il vient d'inventer un nouveau FILTRE A EAU, donnant depuis 200 gallons, etc. par vingt-quatre heures [illegible].

Sucre, Sorgho et Chapeaux.

375 caisses en débarquement du steamer Black Warrior, des navires [illegible] [illegible].

L. ROSSE & Co, [illegible] 32 et 34, rue de la Douane.

CIGARETTES—[illegible] de la marque de Figaro, [illegible], en magasin et à vendre par ROSSIO, 26 jan 34 rue Gravier

On en finit [illegible].

R[illegible] par le steamer North Star, de New York [illegible], à vendre par P. CORALES BRO. & Co.

R[illegible] par le steamboat Nimrod, de Louisville: [illegible] barils old Bourbon whiskey [illegible]

[illegible]

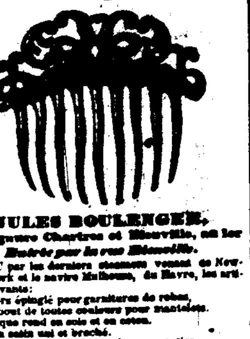

JULES BOULENGER,

Encoignure Chartres et Bienville, au 1er

Entrée par la rue Bienville.

REÇU par les derniers steamers venant de New-York et le navire Mulhouse, du Havre, les articles suivants:

Velours épinglé pour garnitures de robes,
Marabout de toutes couleurs pour mantelets,
Elastique rond en soie et en coton,
Ruban satin uni et broché,
Demi-parapluies en soie couleurs assorties,
Bracelets en jais et en corail,
Chapeaux cachemire blanc, brodés pour enfants,
Cols Emilie fantaisie, pour hommes,
Broderies anglaises et manchettes de batiste.

Graines de Jardinage,

RECOLTE DE 1855.

REÇU par les steamers Osborn et de la barque Chs M Neal, venant de Philadelphie, les graines suivantes, savoir:

Gros épinards de Flandres, Betterave blanche, Betterave rouges hâtives.

Carottes demi-longues hâtives,	Carottes longues orange
Gros choux de York,	Choux de York hâtif,
Choux de Savoie,	Choux pain de sucre,
Gros choux pommé,	Choux de Savoie,
Céleri plein blanc,	Radis longue rouge,
Chicorée verte,	Navet blanc,
Barbe de la Chine,	Poireau,
Persil,	Navets assortis

Laitue, assortie, Gros pois blancs, do de pieux noir, Pois hâtifs de mai, do de Washington.

Les marchands de la campagne pourront se procurer de ces graines en gros, et on se chargera de les emballer convenablement. Les graines seront garanties [illegible].

D MAUPAY, 61 rue Gravier, près Camp. 16déc

GRAINES DE JARDINAGE NOUVELLE RECOLTE DE 1855.

Reçu par les steamers Granada, Black Warrior, Crescent City et Cahawba, de New York, et par le navire Johannisberg du Havre, un assortiment de graines fraîches et qualités supérieures, telles que:

Chou-fleur, 3 qualités,	Betterave courte, rouge,
Chou Drumhead ou tambour,	do longue de
	De large pôle jaune,
De large Bergen,	Carotte courte rouge,
De gros York,	De demi longue do
Do petit York,	Do longue do
Do pain de sucre,	Capucine grande,
De l'Allemagne, en quintal,	Do naine,
Do cœur de bœuf,	Cerfeuil commun,
De de Milan frisé,	Do frisé,
De rouge pommé,	Céleri plein blanc,
Do bouclé très gros,	Do à couper,
De cavalier,	Do plein Turc,
Chou navet blanc,	Navet plein blanc,
Chou rave do,	Do Cubé, rose,
Chicorée frisée,	Do Nordin,
Do amère,	Radis de toute espèce,
Cresson à qualité,	Graines fourragères, trèfle rouge et blanc,
Epinards 3 qualités,	
Laitue gotte, de Versailles,	Haricots blanc royal,
romaine, royale, blanche pomme,	Do de la Chine, hâtif
chou pommée, ainsi que	Do Swift,
plusieurs autres qualités,	Do pointu, hâtif,

Pois Nain, de Prince [illegible] de Lima marbrés, Grosses Fèves violettes. Brocoli blanches, gros Piment doux carré, Piment long poivré, Melons différentes qualités, Squash dite. Luzerne, ray gras et blé, &c.

A vendre par B. DOUX, No. 25, rue Conti, Entre Chartres et Vieille Levée.

On trouvera aussi des graines officinales et de fleurs. 24nov

Graines fraîches de Jardinage, potagères, de Fleurs, Plantes, Oignons, Arbres fruitiers.

Reçu par le navire Suffolk, du Havre, et divers autres navires et steamers d'Europe et d'Amérique, carotte demi-longue de Hollande, carotte courte hâtive, carotte longue de Flandres, laitue impériale, laitue royale, laitue blonde de Hollande, laitue à Versailles, laitue [illegible], [illegible], Betteraves [illegible], oignons de Bretagne, de [illegible], [illegible].

Gros de fleurs, 70 variétés de choix.

PLANTES:

[illegible] grande variété de plantes et arbustes, une belle collection de rosiers, nouvelle et anciennes variétés, 500 Magnolias en boîtes du Japon, de semis de 4 à 6 pieds de hauteur.

ARBRES FRUITIERS:

Poiriers, Pommiers, Pruniers, Pêcher, Bruyon, Amandiers, Abricotiers, Cerisiers, Noyer, Noisetier, Néflier, pour-à-fleur cerisis.

Le tout à vendre à des prix très modérés chez J. MENARD, 161, rue Vieille Levée, entre Quartier et Hôpital, Nlle-Orléans.

26 déc

Grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

ARRANGEMENTS POUR L'HIVER.

CE chemin est maintenant ouvert d'Alger à Tigerville, sur le Bayou Black, distance de 60 milles, et transporte les passagers et le fret.

TRAINS DES PASSAGERS

Partent du Dépôt, à Alger, tous les jours, à 8 heures 30 minutes du matin.

Partent de Gretna tous les jours, à 8 h. 40 m. du m. Arrivent à Tigerville tous les jours, à midi 10 min.

RETOUR.

Partent de Tigerville à 1 heure de l'après-midi. Arrivent à Gretna à 4 heures 30 minutes.

" à Alger à 4 heures 40 minutes

Prix:—$2 50 pour aller, et autant pour revenir.

Un ferry destiné à transporter les passagers, partira du pied de la rue Ste-Anne, tous les jours, à 8 heures précises du matin.

La Compagnie recevra, tous les jours, jusqu'à 3 heures de l'après-midi, sur le wharf au pied de la rue St-Louis, du fret pour Tigerville et les stations intermédiaires. Le fret partant d'Alger devra être payé par les expéditeurs, et tout fret devant être déposé à tout autre station qu'au Bayou des Allemands, à Raceland, au passage Lafourche, à Terrebonne, à Tigerville, où la Compagnie a des agents doit être payé d'avance.

On peut se procurer, en s'adressant au bureau de la Compagnie, les règlements et les taux du fret pu bliés en forme de pamphlet.

27 oct—6m A. B. SEGER, vice-président.

DUREL & KUNTZ,

60.................RUE ROYALE.................60

VOULANT liquider leur stock avant l'arrivage de leurs marchandises de printemps, offriront, à partir de lundi, toutes leurs

MARCHANDISES D'HIVER,

au prix coûtant.

Nous avons constamment un assortiment complet de BAS, LINGERIES, OMBRELLES, MOUSSELINE BLANCHE, ARTICLES DE MENAGE.

Nous invitons les dames à venir examiner notre stock avant d'acheter ailleurs.

DUREL & KUNTZ,

21 jan 60, rue Royale, entre Bienville et Conti

Produits d'Espagne.

EN débarquement du navire Aurelia et en magasin:

200 barriques et 20 pipes de vin rouge Villanueva, 25 do de St-Vicente, 300 gal. anisette (Mayorka), 20 livres safran, 60 barils grains canaris, 10 barils garbanzos, 10 balles piments, 30 barillets thon en saumure, 20 caisses pruneaux d'Espagne, 1000 livres stock fish, 14 balles de bouchons pointus et 30 do de réglisse pour l'eau minérale et 10 do de paille pour dames, 300 jarres huile d'olive, 200 rames papier à cigarettes, à vendre par PABLO GELPI, 9jan No 139 rue Vieille Levée

EN magasin et à vendre par le soussigné: 280 paniers, huile Plagniol 32 onces; [illegible] do do 24 do; [illegible] do do [illegible] bouteilles; [illegible] caisses vermouth Noilly & Prat; [illegible] do absinthe; [illegible] do olives Verdales; [illegible] do anchois à l'huile; [illegible] do salaisons; [illegible] do capres; [illegible] do vin de Bordeaux divers marques; [illegible] do sardines à l'huile [illegible].

TH. CAPITAINE, [illegible] Tchoupitoulas

LAURENT UTER,

Manufacturier de glaces dorées,

57 rue de Chartres entre Conti et Bienville 5

A l'honneur de prévenir le public qu'il a en ce moment le plus bel assortiment de glaces françaises, qu'il a importé de France et d'Allemagne, toute espèce de cadres et [illegible], de tableaux, gravures, lithographies [illegible].

Il se charge de [illegible] dans le plus bref délai [illegible].

[illegible] prix bas aussi qu'à New-York. 18déc—1m

A vendre.

UNE GRANDE HABITATION à [illegible], sur la rive droite [illegible], contenant environ [illegible] arpents de terre haute et cultivable, 2 à 300 arpents de cyprière, et un morceau de terre de 60 à 80 arpents en plus. Il y a sur cette terre [illegible].

La propriété dite [illegible] dans le comté de St. Gardère, vis-à-vis la ville.

Conditions:—Un quart du prix payable comptant, la balance à un, deux, trois, quatre et cinq ans en billets portant hypothèque sur la propriété et produisant intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.

S'adresser à HUG. ROCHEREAU, 14 janv 27 et 29 rue St Louis

PAR les navires F. W. Brune et Robert, du Havre, 200 caisses absinthe Ed. Pernod, 20 do absinthe Tentin & Lecoultre, 15 do kirsch do, 7 tonneaux fromage de Gruyère.

A vendre par J. M. CURIEN, 19 janv 28, rue Toulouse

PAR le navire A. G. Patent, de Marseille, 100 caisses vermouth Noilly, Prat & Co. A vendre par J. M. CURIEN, 19 janv 28, rue Toulouse

PAR la barque N. F. Talmadge, de New-York, 100 paniers vin de Champagne de Piper Heidsick, en grandes et demi-bouteilles. A vendre par J. M. CURIEN, 19 janv 28, rue Toulouse

EN débarquement du navire Oceana de Bordeaux et à vendre par les soussignés: 10 quarts cognac Goldenburg, 1848, 10 do do 1844, 100 caisses de 12 paniers fruits à l'eau-de-vie assortis. V & E MAIGNAN, 9jan 25 et 27 rue St-Louis

EN débarquement du navire F W Brune, du Havre et à vendre par les soussignés: 75 paniers de 12 bouteilles champagne Fleur Bouzy, 25 do 24½ do do, 25 do 12 do do Crème de Bouzy, 100 do 24½ do do.

V & E MAIGNAN, 9jan 25 et 27 rue St-Louis

COGNAC—4 demi pipes 2 quarts et 2 octaves cognac de Gibos, 1ère preuve, en débarquement du navire Oceana de Bordeaux, à vendre par R CAHUZAC & Co, 9jan 30 Vieille Levée

CHAMPAGNE—100 paniers champagne, bouteilles et demi-bouteilles, de la marque de l'Ancre, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 14janv 27, Vieille Levée

CIGARES de la Havane—415,000 Regalias, Londres, Conchas, Media-Regalias, Millar, Cazadores et Trabucos de A No 1 de la marque de Perfection, Sultana, Cabanas, Sol, Washington, Ingenuidad, Nicotiana, Monton et autres, en débarquement du brick Wm Clark, et à vendre par ROSSIO KRERES, 20 jan 34 rue Gravier

ORANGES à [illegible], en débarquement [illegible], à vendre par [illegible] 1er [illegible]

EN débarquement du navire Oceans et Protector de Bordeaux:

50 caisses fruits au jus, assortis, de Lanfarte, 30 do Prunes au jus, de Prunes de Nantes, 50 do fruits à l'eau-de-vie assortis, 10 demi-pipes eau-de-vie, Hy. Sutton, 1850 & 1851, 40 quarts do do do do, 200 caisses vin rouge St-Julien, 100 do vin blanc Haut Sauterne, 30 do Sauternes, 102 barriques vin rouge, diverses marques, 25 barils vinaigre, à vendre par B TALAMON, 161 rue Royale 10janv

EN débarquement du navire Protector, de Bordeaux:

5 barriques vin vieux Château Margaux, 10 do do do St Julien, 10 do do ordinaire, Queyries, 30 caisses vin Rouen Médoc, 10 do do de Castenau do, 10 do do do St Julien, 3 do do Pauillac, 5 do anisette superfine, 4 do crème de moka, 3 do cèpes à l'huile, 1 do cornichons, 2 balles bouchons, 25 caisses prunes sèches, 1 do câpres.

A vendre par FERBOS FRERES, 9janv—1m 247 & 249 rue Royale enc. Dumaine.

EN débarquement du navire Hanse, de Bordeaux: 20 barriques vin rouge Pauillac, 46 do do de Bodon, 120 caisses vin blanc Haut Sauterne, A vendre par HUG. ROCHEREAU & Co, 16 janv 27 et 29 rue St Louis

ABSINTHE Suisse—60 caisses extrait d'absinthe Suisse de la marque "C. F. Berger, Couvet," en débarquement du navire Suffolk, venant du Havre, à vendre par FREAU & COUTURIE, 15 déc 31 et 33, rue Gravier

TABAC en feuille, de la Havane, pour capes et tripes, qualité excellente, en magasin et à vendre par ROSSIO KRERES, 26 déc 34, Vieille Levée

47 *RUE DE CHARTRES* 47

Magasin de Draps, gilets, Casimirs, Soieries, et de Fournitures de tailleurs.

F. BRISOT,

VIENT de recevoir par les derniers arrivages du Havre, ses nouvelles marchandises d'automne et d'hiver, telles que:

Drap noir de français, do do extra fin do, do de bleu différentes nuances, do marron, do vert, do castor bleu.

Satin laine noir de toute qualité, fin et extra fin,

Un assortiment complet de casimirs fantaisie du dernier genre, ainsi que gilets velours, pluche, soieries façonnées, tartans, etc.

Les prix de ces marchandises étant fixés au plus bas, MM. les tailleurs et le public en général sont priés de venir les visiter auparavant d'acheter ailleurs. 24oct—6m

Chocolat à la crème.

G. LAVIE,

Rue St Charles No 21,

VIENT de déballer des chocolats à la crème d'une supériorité incontestable, qu'il vendra par boîtes de haute fantaisie et par livre. 16déc

Propriété à vendre à l'amiable.

A LONG CREDIT.

Située dans le Deuxième District de cette ville, formant l'encoignure Bayou et Prieur, dans l'îlet borné par les rues Esplanade et Roman, ayant 140 pieds 2 pouces 4 lignes face à la rue Bayou, 166 pieds dans le fond, 75 pieds 11 pouces sur la rue Prieur, et 26 pieds 10 pouces à l'autre extrémité; ensemble avec toutes les améliorations qui existent, consistant en une petite maison à l'encoignure Bayou, une cuisine derrière, couverte en ardoises, cave, pigeonnier, chambre, écurie, poulailler, latrines et hangar, belle cour, citerne, puits, water-works, le surplus est jardin potager avec arbres fruitiers.

Le tout propre pour magasin, grocerie, boulangerie et autres.

S'adresser sur les lieux. 4 janv—1m

A LA COQUETTE

200, rue Royale.

Mme Flandrain, couturière de Paris et des artistes du théâtre d'Orléans, informe les dames à se faire faire, avant de compléter leurs toilettes de soirée et de bal, un de ses magnifiques corsets. [illegible]

Mme Flandrain fait sur commande les corsets de [illegible].

Tous les objets portant le cachet de la maison, afin d'éviter la contrefaçon. 4jan—1m

Marchandises sèches en Douane, pour le marché du Mexique.

80 balles imprimés fins [illegible];

[illegible]

A vendre par C. B. GRAHAM, 28 janv—6s [illegible] Gravier.

R[illegible]

G[illegible]

T[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

[illegible] Nouvelle-Orléans vs [illegible] en vertu d'un writ de fieri facias [illegible] MERCREDI [illegible] à midi, dans la rotonde de la Bourse [illegible], les propriétés ci-après désignées, savoir:

1o—Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, [illegible] rues St-Louis [illegible] Bienville [illegible].

[illegible]

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui existent sur ledit terrain.

Cette propriété est bornée du côté de la rue Bourgogne par la propriété appartenant à ladite succession [illegible].

Les bâtisses et améliorations sur ledit terrain consistent en une maison haute en briques, avec lucarnes, couverte en ardoises, avec balcons en fer au premier et au second. Le rez-de-chaussée se compose d'une grande chambre, le premier de deux grandes chambres à feu avec portes à coulisses et de deux autres petites chambres; le second d'une grande chambre, ait [illegible] avec trois foyers, et d'une petite chambre; et une très grande chambre dans les mansardes. Une maison en briques, couverte en ardoises, avec galerie au rez-de-chaussée trois chambres dont deux avec foyers; au premier trois chambres, dont deux avec foyers; un second quatre chambres, dont deux avec foyers; et d'un petit grenier.—Une maison haute en briques, couverte en zinc, bâtie dans le fond de terrain, avec galerie devant. Le rez-de-chaussée se compose d'une cuisine; le premier d'une chambre.—Une cuisine haute en briques, couverte en ardoises, ayant une chambre au premier et deux au second, avec foyers, lieux d'aisance doubles en briques, couverts en ardoises, cour pavée en pierres plates, installations pour l'eau, grande porte cochère, etc.

La maison porte le numéro 146 et est maintenant occupée par l'institution E. Bourazier, sous bail expirant en novembre 1857.

2o Un terrain situé dans le même district et contigu à celui ci-dessus décrit et ayant vingt-[illegible] pieds [illegible] face à la rue St Louis sur cent vingt-[illegible] pieds et huit pouces quatre lignes de profondeur [illegible] propriété de Dame veuve Hartubise et de l'autre côté et dans le fond par la propriété ci-dessus décrite.

Le tout conformément au plan dressé par J. Pilié, voyer, le 14 de juillet 1837 et annexé à un acte au rapport de C. Pollock, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 1er août 1837.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui existent sur ledit terrain, consistant en une maison haute en briques, couverte en ardoises avec balcon en fer devant, au premier; le rez-de-chaussée se compose de deux grandes chambres à feu, avec portes à coulisses et de deux chambres [illegible]; au premier [illegible] cabinet derrière.—Une cuisine haute en briques, couverte en ardoises, bâtie dans le fond de terrain, ayant au rez de chaussée trois chambres à feu—au premier, deux chambres dont une à feu, lieux d'aisance doubles en briques attachés à la bâtisse, installation pour l'eau, puits, et cour briquetée.

La maison porte le No 147 et est maintenant occupée par M. St Marc. Le bail expirant en novembre 1856.

3o Un terrain situé au faubourg Tremé, dans le Deuxième district de cette ville, formant l'encoignure [illegible] des rues Ste Anne et Remparts, mesurant au pied français, trente pieds six pouces de face à la rue des Remparts sur quatre-vingt-cinq pieds de profondeur et face à la rue Ste Anne, borné sur la rue des Remparts par la propriété de Joseph Guillot fils, et sur la rue Ste Anne par la propriété de dame veuve de St Romes: ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui existent dessus, consistant en une maison à rez de chaussée, couverte en ardoises, cuisine à étage, couverte en tuiles plates, le tout en briques, et autres dépendances: laquelle propriété est désignée sous le numéro un sur un plan dressé le neuf octobre mil huit cent vingt-six, par le voyer de la ville et annexé à un acte du dix-sept novembre 1828 au rapport de W. Y. Lewis notaire. Cette propriété est encore désignée sous le numéro un sur un plan dressé par Bourgerot, voyer de la première municipalité, le deux août mil huit cent trente huit et qui reste déposé en l'étude de Théodore Seghers ci-devant notaire public, comme plan No 46 au livre des plans.

4o—Une portion de terrain située au faubourg Marigny, en cette ville, rue des Champs Elysées entre les rues de la Levée et de la Victoire, faisant partie du terrain désigné sous le numéro quatre sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville, le vingt-un mai mil huit cent trente et un, annexé à un acte de dépôt du trois juin suivant, au rapport de Félix de Armas, notaire, laquelle portion de terrain est aussi désignée sous le numéro deux sur un autre plan dressé par L. J. Pilié, aide-voyer, le dix avril mil huit cent trente trois et déposé en l'étude de Gustave Le Gardeur, alors notaire public, par acte du huit mai mil huit cent trente quatre et mesure au pied anglais vingt et un pieds sept pouces une ligne de face à la rue des Champs Elysées, cent vingt deux pieds de profondeur sur la ligne qui la sépare de la propriété de Hart M. Shiff et cent dix-neuf pieds sur la ligne qui la sépare de la propriété de John Bellow,—[illegible] de l'extrémité de la ligne [illegible] deux trois lignes [illegible] rue de la Victoire. Ensemble, la maison à étage qui est bâtie sur ledit terrain, avec toutes autres dépendances sans réserve.

☞ Conditions:—Un tiers du prix payable comptant et la balance à un et deux ans à crédit du jour de la vente en billets dûment endossés à la convenance des héritiers et garantis par hypothèque spéciale sur la propriété vendue et à défaut de paiement à l'échéance desdits billets portant huit pour cent d'intérêt l'an depuis l'échéance jusqu'à parfait paiement. Les acquéreurs seront tenus de faire assurer à leurs frais les bâtisses et améliorations, au montant de leur valeur et en transférer les polices d'assurance à l'ordre des héritiers, et ce, jusqu'à paiement final.

MANDEVILLE MARIGNY, shérif de la paroisse d'Orléans

28 déc—jv9,19,29

W. W. Mertens vs. Wheeler & Burke et als.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 9,496—En vertu d'un ordre de vente en date du 16 de janvier 1856 et à moi adressé par l'honorable Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le samedi, 2 de février 1856, à 10½ heures A. M. aux magasins d'entrepôt de Brooklyn, rive droite du fleuve, presque en face de la ville de la Nouvelle-Orléans, à l'adjudication de:

Cinq mille six cent dix-huit (5,618) sacs de sel. Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant au moment de l'adjudication.

JOSEPH HUFTY, Shérif de la paroisse d'Orléans

21 jan—26,30,1

CHANGE sur Paris—à vendre d'un à soixante jours de vue, à la convenance des acheteurs par CASTILLO & HARISPE. 19 sep—6m

A VENDRE en débarquement du navire Agamemnon, de Marseille: 150 caisses vermouth de Noilly fils & co, 15 do muscat do do, 10 do vin Beaujolais, 10 do Ratafia de cassis, 1 baril jus de citron, à vendre par J N CURIEN, 28 déc 28, rue Toulouse

Nègres à vendre.

UN grand nombre de Nègres de choix de la Virginie et du Maryland sont arrivés aujourd'hui; il y a parmi eux des domestiques et des nègres de champ. Le soussigné aura toujours des nègres de ces Etats durant la saison.

WALTER L. CAMPBELL, 14nov—5m Encoignure Esplanade et Moreau

[illegible] Jules David [illegible] vs [illegible] la vente de [illegible].

[illegible]

[illegible] JOSEPH HUFTY, Shérif de la paroisse d'Orléans. 19 janv—26,29 et 9,10

Bernard Kendig vs David Wise, curateur de la succession de Nathan B. Reed.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT DE LA NOUVELLE-ORLEANS, No 9,452—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, vendredi 29 de février 1856, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

L'esclave nommé JOSEPH, nègre âgé d'environ vingt-trois ans.

Conditions—comptant, au moment de l'adjudication.

MANDEVILLE MARIGNY, shérif de la paroisse d'Orléans

29 janv—29,8,18,29

La ville de la Nouvelle-Orléans vs Hasselin.

CINQUIEME COUR du District de la Nouvelle-Orléans.—No 10,166.—En vertu d'un alias writ de fieri facias adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, shérif, et par celui-ci à moi transféré, je procéderai, le lundi 11 de février 1856, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues des Champs Elysées, Casacalvo, Marigny et Moreau, mesurant 25 pieds, plus ou moins, face à la rue Casacalvo, sur 120 pieds, plus ou moins, de profondeur. Le tout suivant le tableau d'assessment dudit District, déposé en l'étude du trésorier de cette ville. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus, consistant en une maison basse en briques, couverte en ardoises, de quatre chambres, avec galerie vitrée sur un des côtés, et derrière une cuisine haute briquetée entre poteaux, couverte en ardoises, contenant deux chambres, deux cabinets et une galerie au rez-de-chaussée, et deux chambres, deux cabinets et une galerie au premier, une cave, etc.

Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant, au moment de l'adjudication.

JOSEPH HUFTY, 9 jan—9,19,29, fév 9 Shérif de la paroisse d'Orléans

La ville de la Nouvelle-Orléans vs Dame Louis Hertz.

SIXIEME COUR du District de la Nouvelle-Orléans.—No 2,867.—En vertu d'un writ de fieri facias adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à M. Marigny, ci-devant shérif, et par celui-ci à moi transféré, je procéderai, le lundi 11 de février 1856, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 342, borné par les rues Perdido, Gravier, Bolivar et Ste-Jeanne. Ledit terrain mesure 120 pieds face à la rue Perdido, sur 120 pieds de profondeur. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus, consistant en une maison basse en bois, couverte en ardoises, avec balcon devant, contenant quatre chambres, un jardin sur la façade, une cuisine basse en bois, couverte en ardoises, contenant deux chambres, cave, etc.

Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant, au moment de l'adjudication.

JOSEPH HUFTY, 9 jan—9,19,29, fév 9 Shérif de la paroisse d'Orléans

La ville de la Nouvelle-Orléans vs S. K. Hetwell.

SIXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 2,863—En vertu d'un alias writ de fieri facias adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à M. Marigny, ci-devant shérif et par celui-ci à moi transféré, je procéderai le lundi, 11 de février 1856, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

Un terrain situé dans le 1er District de cette ville, dans l'îlet No 236; le dit terrain mesure 32 pieds face à la rue Bacchus, sur 125 pieds de profondeur, et borné par les rues Bacchus, Thalie, Dryades et Melpomène: ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus consistant en une maison haute en bois couverte en ardoises, contenant 4 chambres, 2 cuisines basses en bois couvertes en ardoises, contenant 4 chambres, cuves, etc.

Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.

☞ Conditions, comptant, au moment de l'adjudication.

JOSEPH HUFTY, shérif de la paroisse d'Orléans. 9 jan—9,19,29,9

Lawrence Cullett vs John Kinsela ou Kinsella.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans, No 8,062. En vertu d'un writ d'alias fieri facias adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, à [illegible], et par celui-ci à moi transféré, je procéderai le LUNDI 11 février 1856 à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

1o UN TERRAIN au situé au Faubourg Franklin de cette ville, désigné sous le No 1 de l'îlet No 150 sur un plan dressé par J. Pilié, en date du 16 de novembre 1835, déposé en l'étude de T. Seghers, ci-devant notaire public de cette ville; le dit terrain mesure 32 pieds face à la rue des Arts sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le dit terrain appartient au défendeur par acte de vente passé pardevant Amédée Ducatel, notaire public, de cette ville, en date du 2 de mai 1853.

2o. UN TERRAIN au situé au Faubourg Franklin de cette ville, désigné sous le plan No 1 de l'îlet borné par les rues Musique, Girod, des Arts et Urquhart, sur un plan dressé par J. Pilié, en date du 16 de novembre 1835, déposé en l'étude de T. Seghers, ci-devant notaire public de cette ville, sous le No 12 du livre des plans No 8. Le dit terrain mesure 28 pieds face à la rue Musique, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et faisant l'encoignure de la rue Urquhart; ledit terrain appartient au défendeur pour l'avoir acheté d'Anthony Fernandez, par acte en date du 17 de mai 1853, au rapport d'Amédée Ducatel, notaire public de cette ville.

3o UN TERRAIN au situé au Faubourg Franklin de cette ville, dans l'îlet No 150, borné par les rues Musique, Girod, des Arts et Urquhart, suivant le plan général du dit faubourg, dressé par J. Pilié, en date du 7 de juin 1828. Le dit terrain est désigné sous le No 9, sur un plan particulier dressé par J. Pilié, en date du 16 de novembre 1835, déposé en l'étude de T. Seghers, ci-devant notaire de cette ville, sous le No 12 du livre des plans No 8; ledit terrain mesure 28 pieds face à la rue des Arts sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le dit terrain appartient au défendeur pour l'avoir acheté de A. Fernandez, par acte en date du 22 d'avril 1853, au rapport d'Amédée Ducatel, notaire public en cette ville.

4o. UN TERRAIN situé au Faubourg Franklin de cette ville, dans l'îlet No 150, borné par les rues Musique, Girod, des Arts et Urquhart, suivant le plan général du dit faubourg, dressé par J. Pilié, en date du 7 de juin 1828. Le dit terrain est désigné sous le No 9, sur un plan particulier dressé par J. Pilié, en date du 16 de novembre 1835, déposé en l'étude de T. Seghers, ci-devant notaire de cette ville, sous le No 8 du livre des plans No 1. Le dit terrain mesure 32 pieds face à la rue des Arts, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le dit terrain appartient au défendeur pour l'avoir acheté du défendeur, par acte en date du 2 de mai 1853 au rapport d'Amédée Ducatel, notaire public de cette ville.

Les terrains ci-dessus mentionnés sont remblayés et entourés.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant au moment de l'adjudication.

JOSEPH HUFTY, shérif de la paroisse d'Orléans. 9janv—9,19,29—fév 9

Little et Middlemiss, vs dame Eleonor Woodworth et son mari, Robert Butler Woodworth.

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 10,545.—En vertu d'un writ de saisie et vente adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à M. Marigny, ci-devant shérif et par celui-ci à moi transféré, je procéderai le LUNDI 11 de février 1856, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

Deux terrains situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Washington, des Magasins et du Camp, et désignés sous les numéros un et deux;—le No un, formant l'angle des rues Washington et des Magasins et ayant trente pieds un pouce et trois lignes face à la rue des Magasins, sur cent-vingt pieds de profondeur, et face à la rue Washington;—le No deux est contigu au No un et ayant trente pieds un pouce et deux lignes, face à la rue des Magasins et cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles; le tout mesure américaine.

Ces deux terrains appartiennent à la dite dame Woodworth, au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite de John H. McLaurin, par acte au rapport de R. Brenan, notaire public en cette ville, en date du 14 d'avril 1853.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui existent sur les dits deux terrains, consistant en une maison et une cuisine, à deux étages, en bois, couvertes en ardoises, divisées en deux corps de logis (avec un magasin pour chaque location); dans le corps principal, deux chambres à feu au rez-de-chaussée et deux à feu au premier, pour chaque location; dans la cuisine: deux chambres à feu au rez-de-chaussée et deux à feu au premier, pour chaque location; lieux d'aisance doubles, en bois, deux cuves (une pour chaque location), cour briquetée, &c.

Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—La somme de $2260 avec intérêt au taux de 8 0/0 l'an, sur $1160 depuis le 1er avril 1855 jusqu'au jour de la vente et au même taux, sur $1100 depuis le 1er mai 1855 jusqu'au jour de la vente, $10 coût de protêt, $110 honoraires d'avocat et les frais d'instance: comptant au moment de l'adjudication. L'acquéreur assumera le paiement de deux billets, chacun de la somme de $550, datés du 1er mai 1855, payables à douze mois de date, portant 8 0/0 d'intérêt l'an, depuis la date jusqu'au paiement. Les dits billets étant garantis par hypothèque sur la propriété susdite.

JOSEPH HUFTY, 8jan—8,19,29,9f Shérif de la paroisse d'Orléans

No 6786.—J. C. Schmidt contre Chevalier.

COUR du Troisième Juge de Paix.—Paroisse d'Orléans.—En vertu d'un writ de fieri facias que m'a adressé l'honorable N. Richardson, juge de la dite Cour (et dont reconnaissance des parties) je vendrai à l'encan, jeudi 31 janvier 1856, à midi, en face de la Bourse St-Louis, rue St-Louis, entre les rues Royale et Chartres:

Une magnifique voiture de famille, saisie pour satisfaire ledit writ.

Conditions de la vente: La somme de cent soixante-quinze piastres ($175) comptant; la balance en un billet endossé à la satisfaction du vendeur et payable soixante jours après le jour de la vente.

J. W. DUPLESSIS, 29 janv—26,30,31 Constable

AVIS JUDICIAIRES.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que Simon Mellies a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Charles Tissot, décédé intestat: Avis est par la présente donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

CHARLES R. PORTIER, 29 janv—4,8 Député-Greffier.

DEUXIEME cour de district de la Nlle-Orléans.—Attendu que [illegible] a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Guglie Pa[illegible], décédé intestat: Avis est par la présente donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la cour. CH. R. PORTIER, 28 janv—4,8 Député-Greffier.

M[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

[illegible] DE LA MAGNIFIQUE COLLECTION DE MESSRS G. B. PANDOLFINI, comprenant une très grande variété d'OBJETS D'ART, EN MARBRE D'ITALIE, ALBATRE, &c. &c. choisis et importés expressément pour cette ville.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

IL sera vendu à l'encan, mardi 29 et mercredi 30 janvier courant, à 10 heures et demie, au No 53, [illegible]

UNE MAGNIFIQUE COLLECTION DE TRES GRANDE VALEUR, FIGURES, Groupes, statues en marbre et albâtre [illegible].

Ces magnifiques articles sont importés directement d'Italie et ont été choisis par Mr. Pandolfini qui vient d'arriver d'Europe où il a visité les plus célèbres ateliers et fait l'acquisition des plus beaux objets d'art, qu'il sera heureux d'exposer devant le public intelligent.

C'est un des plus beaux assortiments qui aient jamais été offerts au public. Il est à espérer que les dames et les messieurs qui veulent orner leurs salons profiteront de cette occasion.

☞ Les articles seront exposés lundi 28 courant.—Les dames et les messieurs sont invités à venir les examiner. 28 janv

Les conditions seront faites le jour de la vente, de [illegible].

[illegible] PAR GARDNER SMITH, encanteur, Bureau No 7, Commercial Place.

AUJOURD'HUI, mardi, 29 du courant, à 10 heures et demie, à l'encoignure Chartres et Toulouse, [illegible] conditions de la vente. 29 jan

Vente pour cause de départ!

Magasin d'épiceries, vins, liqueurs, &c., situé encoignure St-Philippe et Bourbon, 2d district.

PAR BERNARD TURPIN.

MARDI, 29 janvier 1856, à midi, il sera vendu à l'encan, sur les lieux, encoignure St-Philippe et Bourbon, 2d district.

Un magasin d'épiceries, comestibles, vins, liqueurs, &c., suivant inventaire.

Plus—Le bail de la maison échéant le 24 avril 1857, à raison de $300 par an, payable 30 piastres par mois.

On sera aussi cédé seulement une partie de la maison à raison de $16 par mois.

On vendra premièrement le bail, avec les étagères, comptoirs, installations &c, après quoi on vendra les marchandises sans réserve aucune.

Conditions à la vente. 29jan

Vente péremptoire de 20 grands morceaux de terre de très grande valeur, près le dépôt du chemin de fer des Opelousas, à McDonoghville.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

IL sera vendu à l'encan, jeudi, 7 février, à midi, à l'Arcade de Banks, sans aucune limite, pour opérer un dernier partage entre les héritiers de feu John David, décédé:

VINGT GRANDS MORCEAUX DE TERRE de très grande valeur, cultivés en jardins, situés en face du Premier district, entre McDonoghville et la propriété de M. F. Marcy, près le dépôt du chemin de fer des Opelousas, désignés par les Nos 1 à 20, ayant chacun environ un demi arpent de face au fleuve Mississipi, au chemin public et au chemin de fer des Opelousas, sur une profondeur de 2500 à 2750 pieds; le tout d'après le plan qui devra être exposé à la vente.

Conditions:—Un quart comptant; la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et portant hypothèque sur lesdits morceaux de terre.

Les actes de vente pardevant T. Guyol, notaire public, aux frais des acquéreurs.

☞ On peut se procurer des plans lithographiés au bureau de l'encanteur, encoignure Conti et Passage de la Bourse. 14 janv—22

Succession de Mme Benjamin Buisson.

PAR ANTHONY FERNANDEZ, Encanteur, Bureau, Passage de la Bourse, No 49.

EN vertu d'un ordre de l'honorable P. H. Morgan, Juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 29 décembre 1855, il sera vendu, dans la rotonde de la Bourse St-Louis, rue St-Louis, entre les rues Royale et Chartres, SAMEDI, 2 février prochain, les esclaves suivants, appartenant à la dite succession, savoir:

1o—Le nègre créole GUSS alias GUSTAVE, âgé d'environ 30 ans, peintre, badigeonneur et un peu maçon.

2o—EDMOND, créole, domestique de maison, âgé d'environ 18 ans.

Conditions—Un tiers comptant; la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, portant hypothèque sur les esclaves vendus et intérêt à raison de 8 pour cent l'an, à partir du jour de l'échéance jusqu'à parfait paiement, comme clause pénale.

Les actes de vente pardevant M. A. Doriocourt, notaire public, aux frais des acquéreurs.

4 jan—19jan 2fev 2fev

Succession du Dr. Franklin Shaw.

PAR MORPHY & NEVIUS.

D. K. MORPHY, encanteur.

MERCREDI 30 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu sur les lieux, au No 3, rue Terpsichore, Premier District, en vertu d'un ordre de l'honorable P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 14 janvier 1856, et à moi adressé:

Un grand assortiment général de meubles de maison et batterie de cuisine, etc.

EGALEMENT:

Le même jour, à 4 heures et demie de l'après midi, sur les lieux, No 90 rue Tchoupitoulas:

Les meubles de bureau et les certificats suivants de prime:

$400 certificats, Home Insurance, juin			1852,
400	do	do	do 1853,
40	do	Sun Insurance,	do 1853.

Conditions: comptant. 19 janv—19,24,30

Succession de Samuel Whitman.

PAR J. L. CARMAN & Co, Wm DALTON, encanteur.

IL sera vendu à l'encan samedi 1er mars 1856, à midi, à l'Arcade de Banks, en vertu d'un ordre lancé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 19 janvier 1856, dans la succession de feu Samuel Whitman:

L'esclave ALECK, âgé d'environ 10 ans.

L'acte de vente pardevant A. Abat, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 28 jan—1f1m

EN magasin—15 eqs. vin rouge Margaux Médoc, vieux, 22 barriques vin rouge, St Emilion, vieux, 25 do do do homme Côtes pour famille, 15 tierçons vin blanc, Haut Sauterne, 20 do do do do de vieux extra, 75 caisses vieux Château St Emilion véritable, 100 do do Grand Larose, 160 do do St Estèphe, 100 do do St Julien, 115 do vin blanc Haut Sauterne, 10 do do do de extra, 20 do absinthe Y & L, 10 do kirsch do, 25 do vermouth de Noilly, 10 bottes raisins Layers "Johns Clémence" en grandes bouteilles, demi et quarts, à vendre par FAURES & NORMAN, 26 nov 33 et 35 rue Royale

Porcelaines, faïences, verrerie, &c. Ustensiles de ménage.

No. 26......C. CARRERE......No 26

(LIVRAISON A DOMICILE)

Services de dîner porcelaine blanche, do do opaque, Services à thé filet or, Veilleuses et vases décorés, Verrerie taillée, Ustensiles de ménage, Couverts, argenterie plaquée, Lampes solaires.—Candélabres: Articles en étain, batterie de cuisine; Gaz liquide,—Camphine; Huile de graine.—Mèches à Lampes.

DIVERS en magasin—10 demi-pipes eau de vie cognac Nartigue & Bigourdan, 25 quarts eau de vie cognac Nartigue & Bigourdan, 10 do do do Raymond, 20 do do do Union Brand, 12 do do do Celebrated Brandy Wine, 15 do do do Rochelle Morroy, pâle et coloré, 150 paniers champagne Heidsieck, Piper & co, 250 caisses cerises à l'eau de vie, 50 do fruits assortis à l'eau de vie, 1400 do vin rouge St-Julien Médoc, 50 do do Pauillac, 40 do do Château Bernone, 50 do do Château Larose, 50 do do Château Lafitte 1847, 50 do vin blanc Haut Sauterne, premier crû, 24 do do do 24 1|2 bouteilles, 20 do do Haut Barsac, 10 barriques vin rouge St-Julien, 12 do do Château Bernone, 12 do do Pauillac Médoc, 10 do do Boyrd Canon, 1846 et 1848, 12 do do Margaux Médoc, 10 do do Château Mermon.

A vendre par A. CARRIERE, 27 nov 25, Vieille Levée

Ouvrages en cheveux.

E. GUERIN, 119, rue du CANAL, T. & KELLER, **Le plus grand établissement d'ouvrages en cheveux aux Etats-Unis,**

[illegible] OUVRAGES EN CHEVEUX. [illegible]

[illegible] GUERIN & KELLER

CORAGES—500 milliers en magasin, à vendre par SOSTHENE THOMAS.

Chaudières américaines à sucre.

REÇU tout récemment de Liverpool, par le navire Great Bale, un assortiment de chaudières à sucre des dimensions suivantes:

CHAUDIERES DE 100 BATTE.

84 x 20 pouces	72 x 20 pouces
84 x 14	86 x 20
60 x 22	78 x 20
84 x 20.	

CHAUDIERES DE FER FONDU.

48 x 18 pouces	82 x 20 pouces
84 x 20	88 x 21
72 x 20	78 x 20

Les ordres seront exécutés avec promptitude par JUAN Y DE EGANA, 47, rue Bienville. 21nov

Seule agence des célèbres "Stocker des Iron Works", Tennessee, Autrefois Stewart & Dick, maintenant Lewis Erwin & Co.

REDUCTION—Prix des chaudières à sucre;

De 84 pouces à 72 pouces inclusivement, $1 25 par pouce de diamètre—De 66 pouces à 42 pouces, inclusivement, $1 par pouce de diamètre—De 30 pouces à 24 pouces, inclusivement, 75 cents par pouce de diamètre.—Pour les grosses, $40 à $51, selon la dimension—Pour les barres de grille, 4 cts la livre.

E. F. LAVILLEBEUVRE, 12, rue Union, 20 déc entre St Charles et Carondelet

VIN ROUGE en barriques—250 barriques en débarquement du navire Océana, à vendre par R. CAHUZAC & Co, 30 Vieille Levée

CONFITURES—[illegible] caisses en débarquement du brick Wm Clark, à vendre par R. CAHUZAC & Co, 30 Vieille Levée

RHUM—9 pipes rhum de la Jamaïque, en douane, à vendre par S. DE VESSER & co, 12 déc 74, rue des Magasins

EN débarquement du navire F. G. Patten, de Marseille: 150 caisses olives verdales, 100 do do ameloud, 100 do câpres capotes, 50 do cornichons, 20 do anchois à l'huile, 20 do olives farcies, 20 do variantes.

A vendre par TH. CAPITAINE, 14 janv 19, Tchoupitoulas

EN débarquement du navire Geo. Patten, de Marseille: 20 barriques vin Bergasse, 20 barils vinaigre blanc, 20 paniers huile, 32 onces, James Plagniol, 20 do do do demi-bouteilles do, 20 do do 24 onces, de Possel fils, 20 do do do demi-bouteilles do, 100 caisses vermouth Avaravan, 100 do vermouth Noilly, 100 do muscat Jourdan, Brive & Co, 50 do kirsch do, 20 do absinthe do, 20 do curaçao do, 10 do marasquin, 15 do eau de fleurs d'oranger, 20 do cornichons, 150 d'olives, 25 de variantes, 20 do thons à l'huile, 20 de anchois au sel, 20 do pickles anglais, 10 de thon mariné.

A vendre par P. D. SECOND & COUTIN, 26 janv 18, rue Bienville

Avis aux Marchands.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer au public que le réassortiment de son magasin aura lieu [illegible]. Il invite son clientèle à visiter son nouveau déballage, qui est des plus variés; il consiste en bonnets, [illegible], garnis, broderies, gants, dentelles, articles de Paris, &c.

Il vendra aux plus bas prix de la place et aux conditions les plus libérales.

Dépôt des véritables signifiés Wenzel.

P. M. CHAMANTS, 11déc Encoignure Chartres et Conti

FROST & CO.,

[illegible]

S[illegible] GIRAUD, Vieille Levée

A [illegible]

[illegible] A. [illegible] & MAY, [illegible]

V[illegible] R CAHUZAC & Co, 30 Vieille Levée.

VENTES A L'ENCAN.

Vente du stock de bijouterie, montres en or et articles de fantaisie, de C. Redon.—Vente continuée.

Par L. A. LEVY Jr., encanteur.

MERCREDI, 30 du courant, et les jours suivants, Il sera vendu à l'encan, au No. 12, rue Royale, à 10 heures, tout le stock de C. Redon, comprenant bijouterie fine, diamants, montres en or et articles de fantaisie, ainsi que argenterie plaquée et verrerie.

Cet immense stock sera positivement vendu sans réserve, car le propriétaire désire abandonner ce genre d'affaires.

Conditions—Comptant. 29 jan

Clous [illegible] (Clous)

PAR MORPHY & NEVIUS.

MARDI, 29 du courant, à midi, il sera vendu pour le compte de qui il appartiendra, à l'encoignure Fulton et Gravier:

300 barillets de clous, plus ou moins légèrement avariés.

Conditions—comptant. 29jan

Marchandises avariées

PAR BLACHE & LEAUMONT.

MERCREDI, 30 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 77, pour compte de qui il appartiendra

Un assortiment de marchandises avariées telles que: indiennes, ouvral 81, damassés laine, gros du Rhin, florences, ombrelles, brins coton, mousseline de laine, robes, flanelles rouges et jaunes, mérinos frai, gaze, mousselines blanches etc.

Conditions à la vente. 29jan

SAVON français et américain, amandes sans coques, Cognac, &c.—PAR BERNARD TURPIN.—Aujourd'hui, mardi 29 courant, à 10 heures 1/2, il sera vendu à l'encan, No 47 rue des Magasins:—50 caisses savon américain, 30 do do de Marseille, 10 barils amandes sans coque, 10 quartauts Cognac, 15 octaves imitation do, 12 barillets saleratus, 2 paniers champagne, 16 bts et 1/2 do vieux whisky, 50 rames papier à lettres, 30 cs vin rouge &c. 29 janv

Toiles d'Irlande, mousseline à carreaux, coutils, brins, etc.

PAR BLACHE & LEAUMONT.

MERCREDI, 30 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres 77.

10 caisses toile d'Irlande.

AUSSI

Un assortiment de marchandises telles que toiles grises, brins blancs et écrus, coutils gris, mouchoirs, fustanelles, blanches, jaconats, mouchoirs madras, cols en mousseline, mouchoirs batiste, coutils blancs, etc.

Conditions à la vente. 29jv

Organdys français avariés et jaconats

PAR H. PEYCHAUD & Co.

C. SAMORY, encanteur.

MARDI 29 janvier il sera vendu à 10 heures à leur magasin d'encan No 28 rue de la Vieille Levée, pour compte de qui il appartiendra

30 pièces jaconats et organdys français imprimés.

30 robes jaconat à volants, avariés dans le voyage d'importation.

Conditions—Comptant 29j

Chemises de coton, Ginghams, Jaconats, Indiennes

PAR H. PEYCHAUD & Co,

C. SAMORY, encanteur.

MARDI, 29 janvier, il sera vendu à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 28, rue de la Vieille Levée:

5 caisses ginghams, 10 balles jaconats français imprimés, 10 caisses indiennes à la mode, 2000 pièces brin coton

—AUSSI—

Un assortiment de bas

—AUSSI—

200 douzaines chemises françaises.

—ET—

125 colis et lots de marchandises assorties.

Conditions libérales à la vente. 28 jan

Marchandises sèches

PAR L. A. LEVY Jr. Encanteur

MARDI, 29 du courant, à 10 heures, il sera vendu à son magasin d'encan No 72, rue Gravier, un bel assortiment de marchandises sèches, comprenant coton blanc pour draps, toile d'Irlande, linons, cotonnades, toponites, gingas [illegible] mousseline, serviettes, mouchoirs, etc. 28jan

Etablissement d'un entrepreneur de pompes funèbres.

PAR J. L. CARMAN & Co.

IL sera vendu à l'encan Mercredi 30 du courant à midi, au No 211, rue Tchoupitoulas, cabs, voitures, corbillards, bugy, chevaux, voiture de bagages, un fort lot d'articles pour cercueils et autres destinations.

On peut acheter tout le fonds à l'amiable à des conditions avantageuses. 28 jan

Consignation directe de France. Chargement de vins de première qualité et d'eaux de vie fines commandés pour la Russie, et dirigés sur le marché de la Nouvelle-Orléans, à cause de la guerre, par le navire français Celina.

PAR J. A. BEARD & MAY.

J. A. BEARD, encanteur.

IL sera vendu à l'encan à la Nouvelle-Orléans, du 1er jusqu'au 8 de février 1856, les eaux-de-vie et vins suivants chargés à bord du navire français Celina, qui a 32 jours de mer. Ces vins et eaux-de-vie avaient été commandés pour le marché de la Russie, mais ont été expédiés à la Nouvelle-Orléans à cause de la guerre. Toute la consignation sera vendue, sans aucune réserve, pour le compte des parties intéressées.

G L J No 1 42 cais. 12 bout. chacune Cantenac
do 3 677 do 12 do St Estèphe
do 4 80 do 12 do Château Pessan.
do 2 47 do 12 do Pauillac
do 2 207 do 12 do Laubat
do 4 263 do 25 do Château Pessan
do 5 43 do 12 do Cos d'Estournel
do 4 135 do 25 do do
do 6 201 do 25 do Ch. Bauchard
do 6 50 do 12 do Ch. Giscours
do 7 2 do 50 do do
do 8 61 do 50 do Ch. Margaux 1848
do 9 72 do 25 do Ch. Margaux 1848
do 9 15 do 50 do Ch. Margaux
do 10 1 do 12 do vin rouge
do 20 4 do 25 do do

Egalement: les colis suivants d'eaux de vie de première qualité spécialement commandées pour le même marché

G. L. J.			
No. 36.	4 demi pipes	No 40	10 quarts pipes
37	4 do	45	4 do do
41	6 quarts pipes	46	4 quarts pipes
43	10 quarts pipes	47	5 do do
44	4 demi pipes	41	4 quarts pipes
48	10 quarts pipes	49	4 quarts pipes
45	4 do do	46	5 quarts pipes

Conditions de la vente—Pour toutes sommes jusqu'à $500, comptant; au-dessus de cette somme, quatre mois de crédit en billets endossés ou acceptés en ville à la satisfaction du vendeur.

Le lieu de la vente, la date et les détails complets seront publiés une semaine avant le jour fixé pour la vente.

On peut obtenir au bureau des encanteurs, des catalogues contenant les descriptions. Les vins et les eaux de vie pourront être examinés trois jours avant le jour fixé pour la vente. 11 jan—adver

Succession de B. Vails.

PAR MORPHY & NEVIUS.

LUNDI, 4 février 1856, à dix heures du matin il sera vendu sur les lieux, à l'ancienne résidence de M. B. Vails, située dans la rue Bourbon, entre les rues St Louis et Toulouse, Deuxième district, en vertu de l'ordre de l'honorable deuxième cour de district de la Nouvelle-Orléans, à nous adressé, portant la date du 27 décembre 1855—

Un grand et bel assortiment de meubles, batterie de cuisine, etc.

A midi le même jour.

Il sera également vendu, au même endroit d'après le même ordre, les propriétés ci-après appartenant à ladite succession, savoir

1o L'esclave HARRIET et son enfant.

2o L'esclave ELLEN.

3o Cette excellente maison située dans l'îlet compris entre les rues Bourbon, St Louis, Royale et Toulouse, dans le deuxième district de cette ville, ayant 42 pieds 5 pouces 4 lignes et demi de face à la rue Bourbon, et s'étendant en profondeur, entre lignes égales et parallèles, à 127 pieds 10 pouces 5 lignes et demie, avec toutes les améliorations qui y trouvent.

Termes et conditions—Pour les esclaves et les meubles, comptant.—Pour la propriété, un quart comptant, la balance à un, deux, trois, quatre et cinq ans de crédit, en billets portant hypothèque sur la propriété et intérêt à raison de 7 pour cent l'an à partir de l'échéance jusqu'au paiement. Lesdits billets donnés de coupons qui porteront également hypothèque [illegible] le propriétaire pour le billet de primes d'assurance transférées [illegible] dans les maines des exécuteurs testamentaires jusqu'au paiement.

Les actes de vente pardevant A. Chiapella, notaire public, aux frais des acquéreurs. 4jan—8,16,24 adfev

Vente à la folle enchère pour compte et risque de premiers acquéreurs.

Tableaux à l'huile.

PAR BLACHE & LEAUMONT.

MERCREDI, 30 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 77, pour compte et risque des acquéreurs, qui ne se sont pas conformés aux conditions de la vente faite le 22 décembre 1855, pour compte de la succession de Henry Hoffmeyer:

4 tableaux à l'huile.

Conditions—comptant. 21 jan—3e10

Nouveau salon de Bière.

Chr. KROST.

36.................RUE CONTI.................36

En face de la Banque de la Louisiane.

LE public est informé qu'un nouveau salon de bière sera ouvert DIMANCHE, 30 décembre, rue Conti, concurremment à celui de la rue d'Orléans.

M. Chr. Krost, le propriétaire de ces deux établissements, a pris toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les amateurs et sa nombreuse clientèle.

Ainsi, à la rue Conti comme à la rue d'Orléans, le salon sera toujours fourni de denrées des premières qualités; les provisions seront toujours dignes de la renommée acquise rue d'Orléans, et pourront figurer avec honneur à côté de la célèbre bière de St-Louis.

M. Chr. Krost s'est arrangé de manière à recevoir constamment la meilleure bière de St-Louis, et sa cave sera toujours abondamment fournie et retournée. 29déc—1m

Madame POYARD,

Arrivant de Paris,

A l'honneur de prévenir les dames qu'elle vient de recevoir un riche et bel assortiment de haute nouveauté consistant en CHAPEAUX, CAPOTTES, bonnets pour dames et enfants, bonnets pour robes, taffetas à volants, moire antique, satin quadrillé et à pointe, plusieurs pièces de l'exposition, belles lingeries, dentelles de toutes espèces et à dessins en plus nouveaux, fleurs, plumes, parures, robes de bal, layettes d'enfant, bijouterie et articles de fantaisie. Elle joint à son magasin une première couturière française pour les robes, manteaux et confections. Mme Poyard ayant mis tous ses soins au choix de ces différents articles, elle espère que les dames voudront bien lui continuer leur bienveillant patronage.

157 rue de Chartres, encoignure Toulouse. 26 nov

MAGASIN A BON MARCHÉ.

Modes et articles de fantaisie

Encoignure Hôpital et Chartres (Condé).

Madame FABIO

Mme Fabio a l'honneur d'annoncer à sa clientèle et aux dames en général qu'elle a reçu par les navires Globe et Nuremberg venant de France, un assortiment complet et varié de MARCHANDISES DE FANTAISIE ET DE SAISON, comprenant:

Chapeaux de soie, pour dames et demoiselles, capuches d'enfants,

Chapeaux de velours, couronnes de mariage et de bal,

Modèles de velours, garnitures de fantaisie,

Modèles de crêpe, broderie,

Modèles de velours, voiles de dentelle française,

Modèles de soie, voiles de mariée.

Et un assortiment complet de tous les autres articles de mode.

Mme Fabio espère que ses beaux choix de marchandises, et les prix modérés auxquels elles seront vendues, [illegible] qui permettent un meilleur marché que partout ailleurs, [illegible] lui assureront le bienveillant patronage du public.

Mme Fabio invite respectueusement les dames à venir examiner ses marchandises avant de faire leurs achats ailleurs. Ses conditions sont des plus avantageuses.

MANTEAUX ET MANTELETS faits sur commande, dans le plus bref délai.

[illegible] 15s—3m

Librairie Classique et Religieuse.

166, RUE ROYALE, NOUVELLE-ORLEANS,

et 5 Faubourg Montmartre, Paris.

LA MAISON MICHON & DESPORTES offre à vendre à des prix très réduits, les articles suivants, reçus tout récemment:

Paroissiens romains, garniture riche;
150 do do do de blanche p ire comm.
100 do do do de chagrin jonc;
100 do do do ordinaire,
100 do do do de pour enfants;
[illegible] livres de prières, différentes dénomination;
[illegible] de la Jeune Communiant;
[illegible] de la Bibliothèque de la jeunesse chrétienne, pour la distribution des prix;
[illegible] livres classiques tels que: grammaires, dictionnaires, géographies, histoires, mathématiques.
[illegible] médailles argent;
[illegible] chapelets de et argent;
[illegible] do communes;

[illegible] pour la communion.

[illegible] religieuses, bénitiers et porcelaines [illegible].

[illegible], 1ère qualité, [illegible].

[illegible] 1ère qualité, et un [illegible] règles et équerres pour [illegible].

[illegible] pour bouquets de fleurs naturelles, [illegible].

Aussi un bel [illegible] de camélias artificiels pour parure. 8 nov—1m

---

ENCAN.

[illegible]

M[illegible]

PAR BLACHE & LEAUMONT.

A[illegible]

[illegible]

Tableaux à l'huile, etc.

[illegible]

S[illegible]

P[illegible]

[illegible] 28 jan

ETOILES—[illegible]

PAR L. LEVY JR., encanteur. [illegible]

[illegible]

PAR J. A. BEARD & MAY.

[illegible]

EN VENTE: à la Librairie de [illegible]

SOUVENIRS d'un Bouvre. La Bohème galante. Les [illegible]. Œuvres de V. Hugo, A. Dumas, E. Sue, F. Féval, A. Karr, P. de Kock, &c., en brochures. [illegible]

[illegible] à vendre par [illegible]

[illegible] BROUSSARD & co, 16 rue Bienville